

ACPS 2.0

Plan d'affaires 2021

Qu'est-ce qu'ACPS 2.0? 2	Gouvernance 9
Comment en sommes-nous arrivés ici? 3	Partenariats et relations gouvernements / intervenants 10
Facteurs de changement 4	Coordination national-filiales 11
Éléments clés 5	Promouvoir la valeur de la semence certifiée 12
Politique sur les semences 6	Finances de l'ACPS 13
Modèle d'affaires numérique 7	
Perfectionnement professionnel 8	

Qu'est-ce qu'ACPS 2.0?

ACPS 2.0 est la réponse aux pressions exercées pour modifier le système de semences du Canada. ACPS 2.0 comprend un partenariat public-privé renouvelé avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), une transformation numérique et une nouvelle approche de gouvernance et de relations avec les intervenants pour l'ACPS.

Le présent Plan d'affaires se fonde sur les trois idées clés suivantes :

Pouvoir de l'ACPS relativement au Système de certification des semences

Assurer la réalisation d'un programme complet de certification des variétés de semences qui assure de façon fiable l'identité génétique, en partenariat avec l'ACIA au profit de l'agriculture canadienne.

Numérisation

Transformer le secteur de la production, de la commercialisation et de la vente de semences pédiées par le biais de services de traçabilité améliorée transparents et habilités par la numérisation qui réduisent le fardeau administratif, qui offrent davantage de données et qui ajoutent de la valeur.

Gouvernance et partenariats

Une approche inclusive et axée sur les services qui assure que les intervenants sont engagés envers un système de certification des semences de prochaine génération professionnel, souple et qui répond aux divers besoins de l'économie agroalimentaire du Canada.

Réunir les intervenants du secteur des semences pour fournir de façon fiable la génétique, les caractères et les services de premier plan qui serviront de moteur à la prochaine génération de l'agriculture canadienne

Comment en sommes-nous arrivés ici?

L'orientation actuelle de l'ACPS est influencée par deux facteurs clés : le [Plan stratégique 2017-2023](#), et le [Projet Synergie des semences](#).

Le Plan stratégique recense cinq domaines de résultats prioritaires, chacun étant assorti de sous-objectifs. Ces objectifs stratégiques demeurent nos priorités et le présent Plan d'affaires contribue à fournir plus de détails sur la signification des domaines de résultats prioritaires pour l'ACPS.

Le projet Synergie des semences était un projet collaboratif entre toutes les principales organisations de semences – l'ACPS, l'Association canadienne du commerce des semences, l'Institut canadien des semences, l'Association des analystes de semences commerciales du Canada, la Canadian Plant Technology Agency, et CropLife Canada – conçu pour élaborer une vision commune de l'avenir du secteur des semences. Par le biais de ce projet, l'ACPS a aidé à définir une vision – le Livre blanc sur Synergie des semences – qui demeure pertinente encore aujourd'hui et qui fait appel à un système de semences qui :

- Dirige et appuie la croissance du secteur agricole
- Attire des investissements à l'échelle nationale et internationale et fait du Canada une destination en matière d'innovation
- Met tout le monde sur un pied d'égalité, réduit les obstacles et rationalise le système de réglementation, en particulier pour les petites et moyennes entreprises
- Entraîne l'adoption de technologies et accroît la traçabilité, positionnant le Canada comme un fournisseur sûr et sécuritaire pour le monde entier.
- Est efficace et s'adapte aux changements de façon continue.

Le présent document est le résultat de consultations exhaustives des administrateurs et du personnel des filiales, du conseil de l'ACPS, des membres des comités et du personnel de l'ACPS qui se sont rencontrés maintes fois au cours de l'hiver 2020-2021 pour discuter de ces idées et les confirmer.

Domaines de résultats prioritaires du Plan stratégique

Systeme des semences fiable et très performant

Soutien aux membres

Croissance du secteur

Partenariats

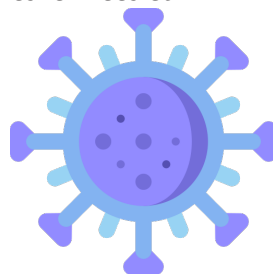
Efficiency et efficacité organisationnelles



Facteurs de changement aujourd'hui

La **COVID-19** a perturbé presque tous les secteurs de l'économie et a modifié le travail d'un grand nombre parmi nous. L'agriculture s'est avérée particulièrement robuste. Elle a poursuivi ses activités et livré des produits essentiels partout dans le monde en dépit de frontières fermées et d'une perturbation globale du commerce.

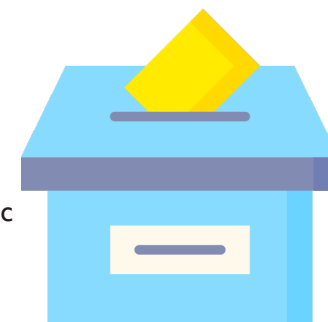
Un effet secondaire de la pandémie est l'avantage offert par le renforcement de l'importance de la sécurité alimentaire et la primauté de l'agriculture du pays. Il reste à voir si cet aspect se poursuivra et influencera la politique alimentaire au cours des années à venir.



L'ACPS s'est bien adaptée au **travail en ligne**, alors que les opérations se poursuivaient et les services étaient assurés, grâce en grande partie au fait que l'ACPS était déjà passée à la prestation de services numériques. Les répercussions économiques de la pandémie sur les gouvernements demeurent une inconnue, mais nous pouvons nous attendre à voir un équilibre s'établir entre les investissements et l'austérité à mesure que les gouvernements prendront des décisions de dépenses ciblées pour stimuler la croissance, mais ils pourraient être forcés à limiter d'autres dépenses en raison des déficits massifs.

La **Modernisation de la réglementation des semences** est en train de se produire. Nous en avons parlé pendant des années et nous nous y préparons depuis un certain temps. Le processus est maintenant enclenché et l'avenir ne ressemblera pas au statu quo. Voilà notre chance de mettre de l'avant une vision pour des règlements plus logiques, meilleurs, qui ajoutent une valeur et qui font la promotion de la concurrence, revitalisant le partenariat public-privé et permettant à l'ACPS de jouer un rôle encore plus grand.

Le **vote sur la fusion** de Semences Canada a été un moment important dans l'histoire de l'ACPS et a suscité un débat animé et des différences d'opinions. Pour l'avenir, nous devons nous assurer que les membres de l'ACPS et les intervenants considèrent qu'eux-mêmes et leurs problèmes sont représentés au programme de leur association. Cela signifie qu'il faut investir davantage dans la mobilisation, la coordination national-filiales, et qu'il faut clairement communiquer les objectifs et les réalisations de l'ACPS. En outre, il sera crucial de maintenir une coordination étroite avec Semences Canada et une collaboration sur les questions d'intérêt mutuel.



La **capacité et l'établissement des priorités** seront d'une importance capitale au cours des deux prochaines années. L'ACPS travaille avec acharnement dans le but de regrouper bon nombre des questions soulevées ci-dessus – en ce qui a trait à son personnel, son conseil et la mobilisation des membres – pendant trois ans. L'organisation a dû composer simultanément avec des changements technologiques massifs, un processus de fusion qui survient une fois par génération et un renouvellement majeur de la réglementation. L'ACPS a besoin de régler quelques-unes de ces grandes questions d'orientation et d'aller de l'avant, permettant ainsi au conseil, au personnel et aux membres de se concentrer sur leurs rôles de base.

Éléments clés d'ACPS 2.0

Afin de définir les éléments d'ACPS 2.0, le conseil de l'ACPS a mis sur pied six sous-comités différents chargés d'élaborer des recommandations sur divers aspects de l'organisation et sa vision pour l'avenir. En fonction des recommandations de ces comités, qui étaient composés d'administrateurs de l'ACPS, de membres ainsi que d'administrateurs provinciaux et de membres du personnel, nous avons élaboré les principaux secteurs qui définissent ACPS 2.0. Il s'agit de ce qui suit :

1. Politique sur les semences
2. Modèle d'affaires numérique
3. Perfectionnement professionnel
4. Gouvernance
5. Partenariats et relations gouvernement/intervenants
6. Coordination national-filiales
7. Promotion de la valeur de la semence certifiée

Tout cela appuyé par une solide assise financière. Dans les prochaines pages, il est question de notre orientation dans chacun de ces secteurs importants. Dans certains cas, nous avons des plans précis qui sont déjà lancés et dans d'autres secteurs, nous avons d'excellentes idées que nous allons examiner au cours de la prochaine année et qui viendront à maturité à mesure que nous entrerons dans les détails. Dans un cas comme dans l'autre, cet ensemble d'idées d'orientation est un énoncé clair quant à qui nous sommes et où nous voulons aller.



AVANTAGES APERÇU

*Système de certification national des semences
habilité par le gouvernement et dirigé par l'ACPS*

Adapté aux besoins des intervenants

Inclusif et favorisant la diversité

Processus efficaces, conviviaux

Nouvelles offres de services

Plus de raisons pour choisir la semence certifiée

I. POLITIQUE SUR LES SEMENCES

La Modernisation de la réglementation des semences a commencé, l'ACIA entreprenant un examen complet du Règlement sur les semences, à l'exclusion de la partie V. Notre position est que le système de certification des semences est un élément critique de la chaîne de valeur agricole, livrant des produits semenciers de grande qualité et dignes de confiance qui renforcent l'agriculture canadienne. Le temps est venu de préconiser une vision d'un système de semences qui rehausse la traçabilité et la transparence, qui est habilité numériquement et qui offre une valeur ajoutée. Compte tenu de son bilan exhaustif en tant que partenaire fiable de la réglementation, le moment est venu pour l'ACPS d'en faire davantage au nom du Canada. Par conséquent, nous formulons 14 recommandations clés pour l'avenir :

1. L'ACIA devrait continuer d'être l'ultime responsable du programme de certification des semences.
2. Le pouvoir délégué de l'ACPS devrait être étendu de façon à inclure la certification des semences Fondation, Enregistrées et Certifiées.
3. Le Règlement sur les semences devrait être modifié afin d'en retirer toutes les exigences techniques concernant la certification des semences et d'intégrer par renvoi un document normatif de l'ACPS aux fins de la certification des semences.
4. Le système de certification des semences devrait être numérique de bout en bout afin de faciliter une approche à guichet unique de la prestation des services de réglementation.
5. L'ACPS devrait administrer la plateforme des profils de variétés à l'appui d'une meilleure transparence pour le système agroalimentaire.
6. Les exigences actuelles concernant l'utilisation des noms de variétés devraient être maintenues.
7. L'enregistrement des variétés devrait être maintenu et l'ACIA devrait continuer à en assumer la responsabilité.
8. L'annexe III du Règlement sur les semences devrait être intégrée par renvoi, l'ACIA en étant l'autorité responsable, et être mise à jour.
9. La partie IV du Règlement sur les semences devrait être intégrée par renvoi.
10. Les semences communes de cultures de grande production énumérées dans les tableaux de catégorie I à VI devraient être soit 1) échantillonnées, analysées et classées comme semences pédrigées par des personnes autorisées, soit 2) ne pas être étiquetées d'un nom de catégorie, mais le lot de semences devrait quand même répondre aux normes minimales de pureté et de germination.
11. Les semences communes d'espèces agricoles à petites graines dans les tableaux de catégorie VII à XII, principalement les graminées fourragères et les légumineuses, devraient être échantillonnées, analysées et classées comme semences pédrigées par des personnes autorisées à le faire.
12. L'ACIA devrait accroître ses investissements dans le soutien scientifique du Programme des semences.
13. L'ACIA devrait s'engager envers une participation continue dans des organisations internationales d'élaboration de normes, y compris l'ISTA, l'AOSA, les Systèmes de semences de l'OCDE, l'AOSCA et l'AASCO.
14. L'ACIA devrait s'engager envers la planification de la relève afin de s'assurer que les ressources humaines appropriées et adéquates sont disponibles pour le Programme des semences.

Il s'agit de l'avenir du système de réglementation des semences, et nous sommes prêts, disposés et en mesure de jouer un rôle encore plus important.

RENOUVELLEMENT D'UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

SYSTÈME DE CERTIFICATION DES SEMENCES DIRIGÉ PAR L'INDUSTRIE AVEC SURVEILLANCE DE L'ACIA

GUICHET UNIQUE DE L'ACPS POUR LES SERVICES DE CERTIFICATION DES SEMENCES

SOUTIEN À LA SÉLECTION DES VÉGÉTAUX PAR LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

RESSOURCES GOUVERNEMENTALES AXÉES SUR LA SCIENCE, LA CONFORMITÉ ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

2. MODÈLE D’AFFAIRES NUMÉRIQUE

La vision de l’ACPS est un système de certification des semences numérique de bout en bout. Nous sommes une organisation fondée sur l’information et, au XXI^e siècle, cela signifie numérique et mobile – connectée aux clients et aux chaînes de valeur, et qui offre aux acheteurs et organes de réglementation nationaux et internationaux une traçabilité améliorée ainsi que des mesures d’atténuation du risque. Notre plan d’affaires compte deux phases :

Phase Un : Passer au numérique

- Faire passer tous nos processus et documents sur des plateformes numériques.
- Offrir un guichet unique pour tous les services de semences
- Certificat de culture de semences numérique
- Déclaration de semences pédigrées numérique
- Rapports de classement des semences
- Regrouper nos formulaires
- Étiquettes de semences numériques, et plus encore!

Cette phase concerne en grande partie la confirmation et l’accélération de la direction que nous avons déjà prise. L’ACPS a fait une grande partie du travail préparatoire à un avenir numérique et nous continuons à nous appuyer sur ce succès, en plus de réduire le fardeau administratif pour nos clients.

Phase Deux : Valeur tirée des renseignements électroniques

- Nous appuyant sur nos processus électroniques et nos actifs informationnels, nous serons en mesure d’offrir encore plus de valeur aux producteurs et aux autres clients
- Plateforme électronique pour commercialiser les semences pour tous les producteurs intéressés, afin d’aider les exploitations plus petites à faire concurrence à l’échelle nationale et mondiale.
- Offrir une traçabilité améliorée aux acheteurs
- S’harmoniser avec la stratégie électronique de l’OCDE pour une intégration mondiale harmonieuse
- Profil de variétés en ligne pour donner à tous les utilisateurs des renseignements détaillés, transparents sur les variétés afin d’éclairer leurs choix
- Saisir les nouvelles occasions de créer de la valeur à mesure que nous progressons

Cette phase consiste à nous appuyer sur la prestation de services numériques et à aller encore plus loin et offrir des services et des renseignements à toute la chaîne de valeur. Notre qualité et notre fiabilité sont l’avantage concurrentiel du Canada sur les marchés internationaux, et nous pouvons utiliser les plateformes numériques pour renforcer encore plus cet avantage en tant que chef de file mondial de la traçabilité et de l’assurance de la qualité.

Transformation numérique

Convertir le papier au numérique



Numérisation

Utiliser les technologies numériques pour changer un modèle d’affaires et créer de nouvelles perspectives créatrices de valeur

3. PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Le producteur de semences d'aujourd'hui et de la prochaine génération est un professionnel renseigné, estimé, qui joue un rôle crucial dans la certification des variétés de semences. Être un producteur de semences de l'ACPS est beaucoup plus qu'un simple nom sur un formulaire. Cela représente des compétences et un perfectionnement professionnel qui font de la marque de l'ACPS, et la réputation des producteurs canadiens, un chef de file mondial. Nous nous emploierons à appuyer les producteurs et les intervenants, y compris les nombreux types d'entreprises semencières, avec les outils et les ressources en perfectionnement dont ils ont besoin pour naviguer dans le système et tirer profit de leur expertise.

L'ACPS appuiera la formation, l'apprentissage et le perfectionnement professionnel des producteurs de semences et des intervenants du secteur grâce à un programme de perfectionnement professionnel volontaire en cyberapprentissage. Le programme appuiera notamment :

- **Les nouveaux producteurs de semences et employés sur la production de cultures de semences pédigrées**
- **Les producteurs de semences et les intervenants expérimentés en approfondissant leur compréhension et leur respect des exigences réglementaires et des pratiques exemplaires de gestion**
- **Les producteurs de probation qui visent à obtenir le statut de producteur de parcelles agréé de l'ACPS pour ce qui est de l'épuration et de la production de parcelles**
- **Les sélectionneurs de végétaux relativement à la production de semences de Sélectionneur**

**NOTRE BUT EST D'APPUYER
L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES
PAR LES PRODUCTEURS AU PROFIT
DE L'AGRICULTURE CANADIENNE**

4. GOUVERNANCE

1. Établir en permanence le Comité de coordination inter-filiales à titre de principal mécanisme pour échanger des renseignements, coordonner des activités et donner le point de vue des filiales en ce qui concerne les enjeux nationaux.
2. Restructurer nos comités afin d'intégrer des producteurs mis en candidature par les filiales comme membres de façon à ce qu'un plus grand nombre de producteurs qui veulent contribuer puissent le faire, et de créer un réseau plus vaste de producteurs engagés d'un bout à l'autre du pays
3. Un nouveau Comité consultatif multi-intervenants qui comprend des représentants des gouvernements provinciaux, des conseillers scientifiques, des représentants de la chaîne de valeur et d'autres afin d'examiner les enjeux et de donner des conseils; ce comité aurait un lien direct avec le conseil
4. Un nouveau Comité de la gouvernance dont le seul but est de s'assurer que la gouvernance de l'ACPS est bien gérée et harmonisée avec nos besoins et nos priorités
5. Formation régulière sur la gouvernance pour les administrateurs nationaux et ceux des filiales, et définition des compétences que nous recherchons chez nos dirigeants : connaissance et expertise de l'industrie, et enthousiasme pour le domaine des semences
6. Après la pandémie : passer à plus de réunions en ligne afin de faciliter la participation pour tous et de réduire les dépenses de déplacement, avec des réunions clés en personne tout au long de l'année
7. Adhésion : Structure d'adhésion à l'ACPS fondée sur des producteurs de semences individuels et professionnels, ainsi que plus de façons pour les personnes et les entreprises qui veulent s'engager auprès de l'ACPS de le faire



5. PARTENARIATS ET RELATIONS GOUVERNEMENT / INTERVENANTS

L'ACPS a un pouvoir de réglementation délégué, mais elle est également la voix des producteurs de semences. Qu'est-ce cela signifie dans la pratique? Cela signifie que l'ACPS est une voix forte en tant que l'intendant du système des semences pédiées et que l'ACPS collabore avec des partenaires pour représenter les intérêts des producteurs. En raison du rôle important que nous jouons dans le système, nous avons de nombreux partenaires clés : gouvernement (l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Agriculture et Agroalimentaire Canada), l'industrie (la nouvelle organisation Semences Canada), et la chaîne de valeur agricole plus élargie (la Fédération canadienne de l'agriculture, d'autres groupes d'agriculteurs).

1. L'ACPS demeure une organisation non partisane, non politique, dont l'objectif principal est de maintenir et de défendre l'intégrité du système de semences.
2. Collaboration avec les filiales : Les filiales sont les mieux placées pour travailler avec leurs gouvernements provinciaux respectifs sur les questions provinciales, et l'ACPS accroîtra la coordination afin d'aider les filiales à jouer ce rôle crucial, d'éliminer les chevauchements et de permettre des approches nationales coordonnées au besoin.
3. Semences Canada continuera d'être un partenaire précieux, et l'ACPS s'emploiera à négocier un accord mutuellement avantageux qui permet aux deux organisations d'échanger des renseignements, de collaborer sur des questions où il y a harmonisation, et de se coordonner tant au niveau du conseil que de celui du personnel dans les limites des responsabilités et rôles définis.
4. L'ACPS cherchera à améliorer ses partenariats avec la Fédération canadienne de l'agriculture et d'autres groupes d'agriculteurs clés ainsi qu'avec des représentants de la chaîne de valeur. Nous voulons tendre la main, établir des relations, trouver des intérêts communs et aider à mieux intégrer les producteurs de semences dans la chaîne de valeur.



6. COORDINATION NATIONAL-FILIALES

L'ACPS et ses filiales travaillent ensemble au nom des producteurs et du système de semences, mais cela a été une entente officieuse sans orientation claire quant aux rôles et responsabilités. ACPS 2.0 comprend l'officialisation de ces ententes, une collaboration étroite et l'exploration de nouvelles façons de partager les ressources et de collaborer au profit de tous les producteurs de semences d'un bout à l'autre du Canada.

1. Établir des responsabilités et rôles clairs pour l'ACPS et les filiales
2. Comité de coordination inter-filiales afin de rapprocher toutes les filiales et l'association nationale pour discuter des enjeux, soulever des préoccupations et présenter un front uni
3. Engagement envers une planification conjointe du travail et une collaboration sur les communications et les efforts de défense des intérêts.
4. Collaborer pour partager des ressources comme l'infrastructure de GI/TI, les soutiens en RH, les outils de formation et encore plus afin d'aider chaque organisation à fonctionner de la façon la plus efficace et la plus rentable possible
5. Dans l'avenir, explorer les possibilités d'harmoniser les statuts, les critères d'adhésion et d'autres politiques, et trouver des façons de partager les ressources afin que les filiales plus petites puissent quand même jouer un rôle important dans les enjeux nationaux



Huit organisations de producteurs de semences connectées, qui communiquent et qui collaborent

7. PROMOUVOIR LA VALEUR DE LA SEMENCE CERTIFIÉE

Les arguments en faveur de la semence certifiée sont convaincants. Un cadre national de traçabilité reconnu à l'échelle internationale qui offre une vérification fiable de la qualité des semences et des variétés profite à l'agriculture et au système agroalimentaire – il procure aux producteurs et aux chaînes de valeur qu'ils approvisionnent des assurances de tiers quant à l'identité et la qualité des cultures; il facilite l'adoption d'une génétique végétale novatrice, de plus grande valeur, qui entraîne une production de cultures durables et plus rentables; et il permet à un éventail d'entreprises – petites et grandes, grandes cultures et cultures sur surfaces réduites – de coexister et de contribuer à un système d'approvisionnement en semences résilient, très dispersé pour les producteurs canadiens.

Nous devons raconter l'histoire de la semence certifiée et créer des produits simples, partageables qui peuvent aider à transmettre le message au sujet des raisons pour lesquelles la semence certifiée et le système des semences pédigrées, avec son assurance fiable d'identité génétique, sont si importants pour le Canada.

Cela comprend l'appui des politiques qui renforcent les avantages de la semence certifiée et qui entraînent des investissements dans notre système de semences de classe mondiale.

En fin de compte, il s'agit d'aviver l'intérêt et d'accroître le pourcentage de producteurs qui choisissent la semence certifiée parce qu'ils constatent la valeur qu'elle leur apporte.



La semence certifiée est une façon d'amener l'innovation dans la sélection des végétaux à la ferme

FINANCES DE L'ACPS

ACPS 2.0 s'appuie sur un avenir financier solide et durable pour l'association, ses filiales et pour l'ensemble du système de semences.

L'ACPS est engagée envers des budgets durables et l'efficience opérationnelle.

L'ACPS examinera ses droits et élaborera avec les intervenants des propositions qui soutiennent sa gouvernance, les relations avec les intervenants, l'élaboration de normes et les services de certification.

L'ACPS explorera des options en vue d'offrir des services novateurs qui créent de la valeur et aident à faire prospérer l'agriculture canadienne.